

Action : écrivez à Valérie Pécresse pour lui demander de revoir sa position sur le voile – par Beate

écrit par Christine Tasin | 20 novembre 2014



✘ Nous allons écrire à Valérie Pécresse pour lui expliquer que :

1 – Affirmer que l'Islam est la seconde religion de France est une manipulation trompeuse parce qu'il y a environ 10% de musulmans en France, dont un grand nombre vivent totalement en dehors de la charia mais n'osent pas se déclarer apostats par peur de la Oumma et des représailles.

Nous dirons donc qu'il y a environ 6% de croyants musulmans en France. Mais il y a 67% des français qui déclarent être catholiques même si beaucoup d'entre eux ne pratiquent pas*. Il y a environ 2% de protestants, il y a environ 1% d'évangélistes. Conclusion : Il y a 70% de chrétiens en France pour 6% de musulmans.

Note * ne pratiquent pas, souvent pour cause de désaccord avec l'institution de Rome et pour cause de manque de prêtres dans les

paroisses. Si l'institution de Rome acceptait une réforme pour ouvrir la prêtrise aux femmes et pour reconnaître deux autres types de vocations, le célibat renouvelable tous les 10 ans et le mariage des prêtres, il n'y aurait plus de manque de prêtres en France et les églises seraient pleines.

Affirmer que l'Islam est la seconde religion de France est une manipulation trompeuse parce que l'Islam n'est pas une religion mais un système politique totalitaire incompatible avec la France.

Source :

<http://unmondesansislam.wordpress.com/2014/09/30/bernard-cazeneuve-et-kamel-kabtane-sont-unis-pour-tromper-les-citoyens/>

2 – Affirmer que le port du voile islamique est « un droit » est un contre sens car le voile est la marque de l'infériorité des femmes, la marque de leur inégalité en droit.

En effet, le droit public et le droit privé dans l'Islam disent qu'une femme vaut la moitié d'un homme.

“Ô femmes ! Vous formez la majorité des habitants de l'enfer. Le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un homme.” Hadith 114, Sahîh de Muslim.

Le voile islamique est un symbole de l'infériorité des femmes. Sous-êtres humains, elles doivent être effacées de l'espace public. Donc la France ne peut pas accepter le voile et l'interdiction doit être étendue à tous les voiles islamiques.

Affirmer que le port du voile islamique est « un droit » et « une liberté » est une affirmation dangereuse parce que le port du voile incite au manque de respect ou à la violence envers les femmes non voilées. En effet, le voile est un signe de soumission aux lois de Allah, donc un signe de respectabilité. Cela implique que les femmes voilées sont respectables et que les femmes non voilées ne sont pas respectables, donc pas respectées, donc harcelées, agressées, violées, tuées.

* Femme battue parce qu'elle ne porte pas le voile.
<http://www.tagtele.com/videos/voir/7339/>

* Frappée parce qu'elle portait le voile Mulhouse (Haut-Rhin)
<http://www.yabiladi.com/forum/frappee-parce-qu-elle-portait-voile-2-795080.html>

* Montpellier : rouée de coups, soi-disant car elle ne portait pas le voile. <http://www.midilibre.fr/2013/01/07/juge-pour-avoir-roue-de-coups-une-femme,623190.php>

* Marseille – Un homme a violemment frappé sa femme, jeudi dernier, parce qu'elle a relevé son voile. <http://www.elle.fr/Societe/News/Elle-releve-son-voile-son-mari-la-frappe-683228>

* Belgique – Violée en pleine gare car elle ne portait pas le voile. <http://pointdebasculecanada.ca/belgique-violee-en-pleine-gare-car-elle-ne-portait-pas-le-voile/>

* Iran – Des SMS menacent de viols les Iraniennes non voilées. <http://observers.france24.com/fr/content/20140529-sms-menace-viol-femmes-voilees-iran-shiraz-messages>

* Une jeune chrétienne abattue en Syrie : elle ne portait pas de voile. <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2012/10/26/une-jeune-chretienne-abattue-en-syrie-elle-ne-portait-pas-de-voile/>

* Katia, une kabyle assassinée par les musulmans parce qu'elle a refusé de porter le voile islamique. <http://revoltes-en-europe.over-blog.com/article-katia-une-kabyle-qui-a-refuse-le-voile-islamique-les-musulmans-l-ont-tuee-107889762.html>

Conclusion :

Le port du voile islamique représente une menace contre la sécurité des femmes non-musulmanes et des musulmanes non-voilées.

<http://unmondesansislam.wordpress.com/je-soutiens-le-soulevement-des-femmes-du-monde-arabe-parce-que-la-liberte-est-universelle/>

Pour assurer la sécurité des femmes non-musulmanes et des musulmanes non-voilées, l'État, les députés et les sénateurs doivent avoir le courage d'interdire tous les voiles islamiques en France.

Sur le blog de Valérie Pécresse <http://www.valeriepecresse.fr/> il y a une section « MON ENGAGEMENT » dans laquelle se trouvent plusieurs liens :

- Députée :
http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/267605.asp
vpecresse@assemblee-nationale.fr
- Que puis-je faire pour vous ?
<http://www.valeriepecresse.fr/que-puis-faire-pour-vous-2/>
- Conseil Régional d'Ile de France, posez vos questions.
<http://www.ump-iledefrance.fr/posez-vos-questions/?PHPSESSID=krngtgvkjduvna3div4suv9fm4>
- Le labo des idées <http://www.lalabodesidees.fr/vous-avez-la-parole/>

Résistantes, résistants, vous pouvez écrire à Valérie Pécresse pour lui demander de revoir sa position sur le port du voile islamique en France parce que le voile islamique porte atteinte à la sécurité des citoyennes françaises. Soyez ferme mais restez courtois.

Beate